

## CONDOLÉANCES

## CERCLE DORVAL, No 4.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'assemblée régulière du cercle le 24 juin dernier.

Proposé par MM. G. B. Descary, P. Lalonde, D. Rousse, secondé par MM. E. Boyer et A. Laframboise, que les membres ont appris avec un vif regret la mort de Dame Veuve Joseph Roy, mère de M. Amédée Roy, membre du cercle et échevin du village Dorval.

Proposé par MM. A. Laframboise, R. Lefebvre, secondé par MM. E. Quesnel et J. Massé, que les membres de ce cercle offrent à leur confrère ainsi qu'à sa famille leurs condoléances dans le malheur qui vient de le frapper.

Proposé par MM. P. Lalonde et E. Quesnel, secondé par MM. J. Massé et E. Boyer, que copies des présentes soient adressées à M. A. Roy ainsi qu'à sa famille et à la Revue de l'Alliance Nationale.

Par ordre

R. LEFEBVRE.

Sec.-arch.

## CERCLE ST-CHARLES, No 10.

A l'assemblée régulière du Cercle St-Charles, tenue le vingt-quatrième jour d'août courant; les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par M. Chs. Duquette, secondé par le Dr L. N. Delorme :

Que les membres de ce Cercle ont appris, avec douleur, la mort de Dame Sophie Glenfield, épouse de M. J. O. W. Boyer, membre du dit Cercle, et qu'ils offrent à leur confrère affligé, leurs sincères condoléances.

Proposé par M. I. J. Sarault, secondé par M. J. A. Trudel, que copie des présentes résolutions soit envoyée à M. Boyer, ainsi qu'à la Revue de l'Association pour publication.

N. BÉLISLE,

Montréal, 26 août 1898.

Sec.-arch.

## CERCLE NOTRE-DAME DE LA GARDE, No 24.

A une assemblée régulière du Cercle Notre-Dame de la Garde, No 24, tenue le 21 août 1898, à l'office de Substitut.

Il a été proposé par MM. Antoine Lalonde, président, et Azilda Daoust, et secondé par MM. Wilfrid Pilon et Avila Péladeau, et résolu :

Que les officiers et membres du Cercle Notre-Dame de la Garde, No 24, ont appris avec peine la mort de M. Eustache Péladeau, trésorier de ce cercle et qu'ils tiennent à exprimer à la famille éplorée leur profonde sympathie dans le malheur qui vient de la frapper et qu'il soit de plus résolu :

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du défunt, ainsi qu'à la Revue de l'Alliance Nationale pour reproduction.

WILFRID PILON,

Ile Perrot, 21 août, 1898.

Sec.-arch.

## CERCLE STE-MARTINE, No 45.

Il est proposé par C. Prudhomme, secondé par H. Doutre, que les membres du cercle Ste-Martine de l'Alliance Nationale ont appris avec regret la mort de Joséphine Legault, épouse de Joseph Poirier, membre du cercle.

Il est proposé par Edmond Archambault et Armand McGowan, secondé par Israël Laberge et P. La page

que les membres du cercle assistent en corps, aux funérailles qui auront lieu le 2 septembre courant à 8 heures 1/2 a. m. et que copie des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la Revue de l'Alliance Nationale.

Adopté à l'unanimité.

ISRAËL LABERGE, *Président.*

ARMAND MCGOWAN, *S.-A.*

Ste-Martine, 3 septembre 1898.

## CERCLE BOURGET, No 79.

Il est proposé par L. G. Lapointe, J. A. Teasdale et T. Trudeau et secondé par Jos. Marois, J. A. Benoît et P. Gauthier et tous les membres présents, que les membres du cercle Bourget ont appris avec douleur la mort de Dame Zotique Beauchamp, épouse regrettée de l'un de leur confrère et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à M. Zotique Beauchamp et à la Revue de l'Association.

A. JACQUES,

Montréal, 9 sept. 1898.

Sec.-arch.

## CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.

Les membres du Cercle d'Argenteuil, No 84, à une assemblée spéciale, le 25 juillet, 1898 ont adopté la résolution suivante :

Proposé par MM. P. Monette, Isidore Carrière, A. Lavigne, Aldéric Lavigne, Alfred Marinier, secondé par MM. Jos. Lavigne, A. Raymond, Thos. Robinson, Henri Potvin, F. X. Thibeault, que les membres de ce cercle ont appris avec un vif sentiment de regret la mort de Arthur Masson, enfant de Isaïe Masson, membre de ce cercle, et tiennent à lui exprimer leur profonde sympathie pour le malheur qui vient de le frapper ; qu'ils prient leur confrère ainsi que la famille du regretté défunt d'accepter ce témoignage sincère de confraternité.

JOS. PRÉVOST,

Lachute, 31 juillet 1898

Sec.-arch.

## Accusé de Réception

St-Elphège, 6 septembre 1898.

L. J. D. Papineau, Ecr.,

Sec.-gén., Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de l'Alliance Nationale, d'un chèque de \$500.00, en règlement final du certificat de dotation que détenait mon mari, Daniel Paquette, dans votre Association.

Je dois des remerciements à votre Association pour la manière généreuse dont elle a réglé cette réclamation.

En échange des bons procédés de votre Association à mon égard, je fais des vœux pour son succès.

Veillez me croire,

Votre, etc.,

(Signé) DAME JULIE LUPIEN.